

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamoudzou, le 4 mai 2021

# Campagne PAC 2021

La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) et la Chambre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Aquaculture de Mayotte (CAPAM), le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) ainsi que le Syndicat des Jeunes Agriculteurs rappellent aux agriculteurs que la campagne PAC 2021 pour les déclarations « surfaces » est ouverte depuis le **1er avril et est entièrement dématérialisée.**

**Les dossiers de demande d'aides surfaciques peuvent être déposés dans l'interface TELEPAC jusqu'au lundi 17 mai 2021 sans pénalité appliquée aux aides sollicitées.**

À compter du 18 mai et jusqu'au 9 juin, débute la phase de dépôt tardif durant laquelle les aides des dossiers télé-déclarés sur TELEPAC seront attribuées avec des pénalités (réduction de 1 % du paiement des aides concernées par jour ouvré de retard).

Les exploitants ayant déjà effectué une déclaration l'an dernier disposent d'un code d'accès TELEPAC dont ils doivent se munir pour effectuer leur déclaration en 2021.

Lien du site TELEPAC :

<https://www2.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>

Les agriculteurs qui souhaiteraient une assistance pour leur Télédéclaration sont invités à se rendre rapidement :

- auprès de la **CAPAM** s'ils ne sont ni adhérent du Groupement GDS ni du Syndicat des JA,
- auprès de leur groupement **GDS** ou **syndicat JA** s'ils sont adhérents, selon les horaires d'accueil du public.

Les agriculteurs qui n'ont jamais effectué de déclaration de surfaces et qui ont un relevé parcellaire réalisé par l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte (EPFAM) sont invités à se rendre à la DAAF.

**Important** : afin de sécuriser la déclaration puis le paiement des aides, les pièces suivantes seront à présenter obligatoirement, avec les **mêmes civilités, nom et prénom**

- Copie couleur d'une pièce d'identité valide ou extrait de K-Bis si société
- Relevé d'identité bancaire (R I B) valide
- Facture eau, électricité, téléphone ou autre justificatif de domicile daté de moins de trois mois
- Numéro de téléphone valide